

## Annexe

### **Séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (priorités pour le reste de la Décennie) organisé à Bandung (Indonésie) du 14 au 16 mai 2008**

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	22
II. Organisation du séminaire . . . . .	22
III. Déroulement du séminaire . . . . .	24
A. Travaux du séminaire . . . . .	24
B. Déclarations et discussions. . . . .	24
IV. Conclusions et recommandations. . . . .	25
A. Rôle du Comité spécial quant à la facilitation de la décolonisation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme . . . . .	25
B. Vues des puissances administrantes, des représentants des territoires et des experts de la région du Pacifique . . . . .	30
C. Vues des représentants d'autres territoires non autonomes . . . . .	30
D. Suite donnée au séminaire régional de 2007 pour les Caraïbes. . . . .	31
E. Rôle du système des Nations Unies concernant l'aide aux territoires non autonomes . . .	31
Appendices	
I. Liste des participants. . . . .	33
II.	

## I. Introduction

1. Dans sa résolution 55/146 du 8 décembre 2000, l'Assemblée générale a proclamé la période 2001-2010 deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme et prié les États Membres de redoubler d'efforts pour appliquer le plan d'action, tel qu'il figure dans l'annexe au rapport du Secrétaire général (A/46/634/Rev.1 et Corr.1), mis à jour, le cas échéant, pour servir de plan d'action pour la deuxième Décennie. Le rapport du Secrétaire général sur la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (A/56/61) contient un plan d'action mis à jour.

2. Dans sa résolution 62/120 du 17 décembre 2007, l'Assemblée générale a approuvé le programme de travail envisagé pour 2008 par le Comité spécial chargé d'examiner la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, comprenant la tenue d'un séminaire pour la région du Pacifique qui serait organisé par le Comité spécial et auquel participeraient les représentants de tous les territoires non autonomes.

3. Comme énoncé dans les directives et le règlement intérieur du séminaire (A/AC/109/2008/5), le séminaire a pour objet d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, afin de définir des priorités pour les dernières années de la Décennie. Il permettra aussi d'évaluer la situation dans les territoires non autonomes, en particulier leur évolution constitutionnelle vers l'autonomie et l'autodétermination, afin d'élaborer, avec les puissances administrantes et les représentants des territoires non autonomes, un programme de travail constructif et individualisé pour la décolonisation des territoires non autonomes. En outre, le séminaire permettra de déterminer les domaines dans lesquels le système des Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale pourraient améliorer les programmes d'assistance aux territoires, dans le cadre d'une démarche globale, pour leur assurer une évolution politique et un développement socioéconomique viable à terme.

4. Les débats à l'ordre du jour du séminaire devraient permettre au Comité spécial d'analyser et d'évaluer de façon réaliste la situation dans les territoires non autonomes. Les participants accorderont la priorité aux vues des populations concernées et ils s'assureront aussi la participation d'organisations et d'institutions prenant une part active au développement politique, économique et social de ces territoires.

5. Les vues exposées par les participants ont servi de base aux conclusions et recommandations du séminaire, que le Comité spécial examinera avec soin avant de soumettre à l'Assemblée générale ses propositions concernant la réalisation des objectifs de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

## II. Organisation du séminaire

6. Le séminaire s'est tenu à Bandung (Indonésie) du 14 au 16 mai 2008.

7. Il a comporté quatre séances, auxquelles ont participé des représentants des États Membres des Nations Unies, de territoires non autonomes, de puissances administrantes, d'organisations non gouvernementales, régionales et autres, ainsi

que des experts. La liste des participants est présentée à l'appendice I. L'objectif du séminaire était de susciter un échange de vues franc et ouvert.

8. Le séminaire a été animé par R.M. Marty M. Natalegawa, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Comité spécial, avec la participation des membres ci-après du Comité spécial : Chili,

5. Perspectives d'avenir : recommandations sur la promotion du processus de décolonisation pour le reste de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

### **III. Déroulement du séminaire**

#### **A. Travaux du séminaire**

- 11.

20. À la 4<sup>e</sup> séance, le 16 mai, les participants ont examiné le projet de rapport du séminaire, présenté par le Rapporteur Jorge Leon Cruz (Cuba).

#### **IV. Conclusions et recommandations**

21. À la 4<sup>e</sup> séance, le 16 mai 2008, le Président a présenté aux participants les conclusions et recommandations résumées ci-après.



## **2. Campagnes de sensibilisation et d'information**

37. L'examen continu des diverses options en matière d'autodétermination par toutes les parties concernées et la diffusion d'informations à ce sujet parmi les populations des territoires non autonomes jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et du plan d'action.

38. À ce propos, les participants au séminaire ont souligné l'importance de l'éducation, de la sensibilisation et d'un dialogue continu sur les questions

44.







reprise des négociations entre les Gouvernements argentin et britannique en vue de trouver une solution durable au différend concernant la souveraineté, en tenant compte des intérêts de la population du territoire, conformément aux résolutions et décisions pertinentes des Nations Unies.

66. En ce qui concerne la situation à Gibraltar, les participants se sont félicités de la poursuite des travaux du Forum pour le dialogue sur Gibraltar, instance de concertation entre l'Espagne, le Royaume-Uni et le gouvernement territorial.

67. En ce qui concerne le Sahara occidental, les participants ont rappelé le mandat du Comité spécial concernant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Ils ont appuyé les résolutions 1754 (2007), 1783 (2007) et 1813 (2008) du Conseil de sécurité, et l'engagement pris par le Secrétaire général et son Envoyé personnel de chercher une solution à la question du Sahara occidental dans ce contexte. Ils ont demandé aux parties de continuer à faire preuve de volonté politique et d'œuvrer dans une atmosphère propice au dialogue afin d'entrer dans une phase plus intensive de négociations sur les questions de fond, pour assurer l'application des résolutions susmentionnées et le succès des négociations. Ils ont réaffirmé l'appel lancé aux parties à l'occasion de séminaires régionaux précédents, pour qu'elles poursuivent ces négociations sous les auspices du Secrétaire général, de bonne foi et sans conditions préalables, en tenant compte des efforts accomplis depuis 2006 et des faits nouveaux survenus depuis lors, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

#### **D. Suite donnée au séminaire régional de 2007 pour les Caraïbes**

68. Les participants ont apprécié les informations fournies par un expert qui a participé à l'examen de la Constitution des îles Vierges britanniques. Ils ont pris note avec satisfaction des données d'expérience qu'il a présentées pour aider d'autres territoires non autonomes à mener à bien l'examen de leurs propres constitutions.

69. Les participants ont pris note avec satisfaction de la déclaration faite par un représentant de l'Université des îles Vierges américaines qui a fourni des informations à jour sur les travaux en cours de la Convention constituante du territoire.

#### **E. Rôle du système des Nations Unies concernant l'aide aux territoires non autonomes**

70. Au cours des débats, les participants ont réaffirmé l'importance du rôle joué par le PNUD dans la fourniture d'une assistance aux territoires non autonomes. Ils ont pris note avec satisfaction de l'exposé présenté par Tony Angelo au sujet de l'aide apportée par le PNUD aux Tokélaou au cours des années qui ont mené aux deux référendums sur l'autodétermination, et ont exprimé l'espoir que d'autres

72. Les territoires non autonomes devraient avoir accès aux programmes appropriés des Nations Unies dans les domaines économique et social, y compris ceux issus des plans d'action des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, afin de renforcer leurs capacités et de se préparer comme il se doit à s'administrer de manière entièrement autonome.

73. Les participants ont souligné que les organismes de l'ensemble du système des Nations Unies devraient continuer de chercher les moyens de renforcer le soutien déjà apporté aux territoires non autonomes restants, et élaborer des programmes d'aide à leur intention. Ils devraient également formuler des propositions concrètes en vue de l'application intégrale des résolutions pertinentes par les institutions spécialisées, conformément à la résolution 62/114 de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 2007.

74. Les participants se sont déclarés conscients de la vulnérabilité des petits territoires insulaires non autonomes, qui continue d'être un grave sujet de préoccupation.

75. Les participants ont demandé que le Comité spécial encourage les territoires non autonomes à établir des contacts plus étroits avec les organisations régionales compétentes.

## Appendice I

### Liste des participants

#### Membres du Comité spécial

Indonésie	R.M. Marty M. Natalegawa (Président)*
	Kristiarto S. Legowo
	Desra Percaya
	Arief Havas Oegroseno
	Triyogo Jatmiko
	Hari Prabowo
Chine	Tang Yinlong
Chili	José Antonio Cousiño
Congo (Vice-Président)	Raphaël Maboundou*
Cuba (Vice-Président)	Jorge Leon Cruz*
Dominique	Crispin Gregoire*
Éthiopie	Elias Melaku Feleke*
Fédération de Russie	Denis Paletskiya*
République arabe syrienne	Bashar Ja'afari* (Rapporteur)
Timor-Leste	Hernanah8a0eh4pl00htLqIRrie

Namibie	Tji-Tjai J. Uanivi
Pays-Bas	Willem Olde Kalter
Arabie saoudite	Ahmed Ali Kattouah
Soudan	Sulieman Mohamed Mustafa
Espagne	Alberto Virella

**Puissances administrantes**

États-Unis d'Amérique (observateur)	Joseph Novak
	Kus Wahyuni
France (observateur)	Jean-Yves Roux
Nouvelle-Zélande	Joe Ballard

**Territoires non autonomes**

Sahara occidental	Fadel Kamal Mohammed
Tokélaou	Peter Fa'afiu

**Organismes du système des Nations Unies**

Programme des Nations Unies pour le développement	Abdurrahman Syebubakar
---	------------------------

**Organisations non gouvernementales**

---

## Appendice II

### Message du Secrétaire général

J'ai le plaisir de saluer cordialement tous ceux qui se sont réunis à Bandung (Indonésie), dans le cadre du séminaire régional sur la décolonisation pour la région du Pacifique. Je tiens à remercier le Gouvernement indonésien d'avoir accueilli cette rencontre, et de tenir la session d'ouverture dans la salle même où la Conférence Asie-Afrique qui revêt une importance historique s'est tenue en 1955.

La décolonisation est l'une des grandes réussites de l'Organisation des Nations Unies. Mais alors même que la deuxième Décennie internationale pour l'élimination du colonialisme touche à sa fin, il reste encl

### **Appendice III**

#### **Motion de remerciement au Gouvernement et au peuple indonésien**

*Les participants au séminaire régional pour le Pacifique,*

*S'étant réunis* du 14 au 16 mai 2008 à Bandung (Indonésie) aux fins de déterminer les priorités pour le reste de la deuxième Décennie internationale pour l'élimination du colonialisme,